

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ECOLE
Jeudi 5 février 2015 à 20h00, à Sainte Suzanne sur Vire

Étaient présents :

M. Aubry, maire de Sainte Suzanne sur Vire et M. Joret, maire de Baudre
 Mme Dubourg, présidente du Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Affaires Scolaires (Sigas), Mr Hérard, vice-président du Sigas,
 Mmes Lecocq, Delauney, Margueray, représentantes des parents d'élèves titulaires,
 Mmes Asabella, Lemunier, M. Leroy, représentants des parents d'élèves suppléants,
 Mme André, présidente de l'APE,
 Mme Auvray (TPS-PS-MS), M. Girres (CE1-CE2), Mlle Alexandre (CM1-CM2), enseignants,
 Mme Mesnildrey (GS-CP) directrice,
 Absents excusés: Mme Loyer (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Liégard ($\frac{1}{3}$ décharge GS-CP), M. Cauvin représentant des parents d'élèves, Mme Gilles, représentante des parents d'élèves suppléante.

1. Les effectifs :**Le rappel des effectifs ce jour :**

TPS : 4	PS : 6	MS : 11	= 21
GS : 10	CP : 16		= 26
CE1: 13	CE2: 6		= 19
CM1: 17	CM2: 9		= 26

Le RPI compte actuellement : = 92 élèves.

La prévision des effectifs à la rentrée 2015:

PS : 21 *	MS : 7	* (5 TPS inscrits en 2014-2015 + 15 naissances 2012 Baudre+Ste Suzanne-sur-Vire + 1 Gourfaleur)
GS : 11	CP : 11	Les 15 naissances ne présagent pas forcément une inscription, les mairies sont invitées
CE1: 16	CE2: 14	à se rapprocher des familles pour information.
CM1: 6	CM2: 17	Cependant 16 inscriptions sont confirmées en PS.

Le RPI comptera au minimum : 103 élèves.

Les TPS ne seront admis que si les conditions d'accueil le permettent. Pour le moment, elles ne le permettent pas.

➤ **Les inscriptions:**

Les inscriptions en mairie auront lieu du **7 avril 2015 au 29 mai 2015:**

mairie de **Baudre** : le mardi (13h30-16h30) et le vendredi (16h30-18h30),

mairie de **Sainte-Suzanne sur Vire** : le lundi (9h30-12h30), le mercredi (14h-16h) et le jeudi (17h-19h).

Ensuite, les familles se rendront à l'école de Baudre pour y inscrire leur(s) enfant(s) de préférence le lundi toute la journée.

Il est indispensable d'inciter les nouveaux habitants à inscrire leurs enfants à la mairie le plus rapidement possible afin de disposer des effectifs les plus précis pour préparer sereinement la rentrée 2015.

Calendrier scolaire :

Bulletin officiel n° 6 du 6 février 2014

Année scolaire 2015-2016

<i>Périodes</i>	<i>Zone A</i>
Rentrée des enseignants	Vendredi 28 août 2015
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 31 août 2015
Toussaint	Samedi 17 octobre 2015 lundi 2 novembre 2015
Noël	Samedi 19 décembre 2015 Lundi 4 janvier 2016
Hiver	Samedi 13 février 2016 Lundi 29 février 2016
Printemps	Samedi 16 avril 2016 Lundi 2 mai 2016
Début des vacances d'été	Samedi 2 juillet 2016

Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Évaluations, suivi des élèves :

CP : 16 élèves.

Tous les élèves de la classe de CP ont passé une série d'**exercices de lecture** élaborés par la circonscription de Saint-Lô 3 au mois de décembre 2014. Aucun élève ne relève d'une aide du Rased. Les APC permettent de remédier à des difficultés ciblées.

CE1 et CM2 : le protocole des évaluations nationales n'est pas reconduit.

Les enseignants seront libres de faire passer les évaluations en prenant appui pour tout ou partie des items des évaluations en utilisant les livrets de l'année dernière. Pour les CM2, l'enseignante fera passer les évaluations nationales (protocole 2013) du 26 mai au 29 mai 2015 afin de faciliter la liaison école primaire/ collège Pasteur.

Les livrets de compétences renseignés sont remis aux familles en fin de chaque trimestre, le livret personnel de compétences est renseigné en conseil de cycle par les enseignants palier 1 (fin de CE1) et palier 2 (fin de CM2) à destination du collège.

Les visites médicales sur le temps scolaire:

•Une visite médicale de la PMI a été faite au premier trimestre à l'école pour les PS-MS nés entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2011. Cette visite médicale permet de détecter les troubles du langage, de la vue, de l'audition et de motricité et ainsi d'orienter les familles vers

un suivi éventuel.

•Un bilan de santé est en cours par l'infirmière du centre médico-scolaire de Saint-Lô, pour les GS le 5 janvier 2015 et le 16 mars 2015 . Une évaluation de compétences de comportement, langage, motricité et perception visuelle est renseignée par l'enseignante au préalable. Les familles ont été ensuite invitées avec leur enfant pour passer la visite médicale. Ce bilan est centré sur les acquisitions et le développement nécessaire aux apprentissages scolaires. Il s'inscrit dans le code de l'éducation.

Personnel du RPI : Mme Nadège Esnée succède à Mme Aline Simon sur le poste de contrat aidé depuis le 6 janvier 2015. Elle intervient pour les mêmes fonctions et sur les mêmes créneaux horaires. Mme Aline Simon a assuré la passation de poste en venant accompagner Mme Esnée les premiers jours sur son temps personnel. L'équipe enseignante la remercie pour son efficacité et son professionnalisme tout au long de son contrat.

2. L'organisation du temps périscolaire : intervention de Mme Dubourg

Organisation du TAP :

Mme Dubourg présente activités périscolaires :

Le constat est positif.

Pour la prochaine période :

	Baudre	Sainte Suzanne sur Vire
lundi	PS-MS : gymnastique (La Saint-Loise) GS : lecture d'histoires (Mmes Joret, Simon, Peslin, Guihur) CP : éveil musical (Mme Desmont)	Ateliers théâtre (Club « Coup d'théâtre à Baudre »)
mardi	Ateliers nature (Association Les goélands)	Sport (programme à définir)
jeudi	PS-MS : activités manuelles (personnel communal) GS : initiation à l'harmonica (M. Lepaummier) CP : hand-ball (Mle Mariette)	Ateliers nature (Association Les goélands)
vendredi	Jeux de société (personnel communal+parents)	Jeux de société (personnel communal+parents)

Réactions et réflexions des membres du conseil d'école :

- Les parents félicitent l'organisation des activités périscolaires, un bémol est émis concernant les activités programmées pour les PS-MS sur les périodes 1,2 et 3. En effet, sur ces 3 périodes les PS-MS étaient encadrés par le personnel communal le lundi, jeudi et vendredi. Mme Dubourg met en évidence la difficulté à trouver des animateurs pour le très jeune public.

- La question de la formation du personnel communal est soulevée pour encadrer des activités auprès des jeunes enfants.

Mme Dubourg renseigne que le personnel n'a pas reçu de formation spécifique.

Du matériel pour les activités manuelles a été acheté et est à disposition du personnel pour la mise en place des ateliers.

- L'investissement du personnel communal est souligné par les parents ayant bien conscience qu'il n'est pas facile d'organiser des ateliers d'activités manuelles pour 18 enfants encadrés par 2 adultes. Des bricolages, peintures et autres ont été mis en place.

- Les membres du conseil d'école remercient les bénévoles intervenants sur les 2 sites pour leur investissement et leur efficacité.

Les bénévoles des ateliers théâtre, lecture et nature communiquent régulièrement avec l'équipe enseignante. Des ateliers sont d'ailleurs mis en place en relation avec les projets des classes, la directrice les en remercie.

3. Les budgets et financement des projets

<p>Le projet culturel (TPS-PS-MS-GS-CP) : La vie à la campagne Coût initial : 1 000€ Répartition du financement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amicale : 550€ - SIGAS : 350€ - SIGAS transport en + - Coopérative scolaire: 100€ 	<p>Le projet (CE) Coût initial : 500 € Répartition du financement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amicale : 250 € - SIGAS : 150€ - SIGAS transport en + - Coopérative scolaire: 100€ 	<p>Le projet (CM) : Classe transplantée à la montagne Coût initial : 16 530 € Répartition du financement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amicale : 4390 € - SIGAS : 1 500€ - Participation des familles : 8 190€ - Coopérative scolaire: 50 € - Association culture et loisirs « théâtre » de Baudre : 400€ - ventes et actions diverses (chocolats+classe) : 2 000€
<p>Le projet commun : spectacle de fin d'année Coût initiale : 1 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amicale : 600 € - Coopérative scolaire : 400€ 		
<p>Spectacle : Théâtre (TAP avec l'association culture et loisirs de Baudre), Tableaux chorégraphiques (interventions d' Adèle Vigier pour la mise en scène), Chorale.</p>		

4. Le projet d'école : suivi

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints. (code de l'éducation, art L 401-1)

Actions réalisées ou en cours de réalisation pour l'année 2014-2015 Avenant 4 :

Poursuite des actions :

- Mettre en place des situations de langage et d'écriture visant à atteindre les objectifs fixés : action en cours de réalisation,
- Enrichir la connaissance littéraire des élèves. Construire une culture littéraire commune.
- Ritualiser le calcul mental.
- Préparer et participer à des défis math : action réalisée, inscription aux défis et rallye math (une énigme par période/jour et rallye OCCE),
- Mettre en œuvre des projets suscitant l'utilisation des Tuic .

Nouvelle action :

- encourager le travail d'équipe et organiser la continuité des apprentissages en élaborant une convention de codage en grammaire.
- Action réalisée.

5. La coopérative scolaire

Au 31/01/2015, le compte de la coopérative est créditeur de : 6 404,30€

La participation des familles à la coopérative scolaire est de : 1 715€

L'APE a versé une subvention : 3 000€ pour les projets des 4 classes, 500€ pour le transport et une subvention exceptionnelle pour la classe transplantée de 2 500€ sera versée soit au total : 6 000 €

La vente des chocolats de Noël au profit du projet de classe transplantée à la montagne : 1 640€

Le SIGAS versera courant avril une subvention de : 2 000 €

Le montant total de la vente des photos scolaires s'élève à 1 550€ et 516,67€ sont reversés à l'école.

Dépenses effectuées et en cours pour les projets :

- L'abonnement au CDDP, l'assurance maif/mae/occe, l'affiliation à l'OCCE,
- Projet 4 classes : les interventions de mise en scène de Adèle Vigier pour le spectacle de fin d'année : 600€
- Projet TPS-PS-MS-GS-CP : sorties, billetteries, matériel : 1 000€
- Projet CE : sorties, billetteries, matériel : 500€
- Projet CM : la classe transplantée à la montagne : 16 530€

6. Les projets à venir

- **Les 2 classes de Baudre :**
 - **jeudi 28 mai 2015** : découverte, observation et fabrication du pain au feu de bois chez Mr Butet à Baudre.
 - **Sorties de proximité dans le bois de la mécanique** pour observer la nature au fil des saisons.
- **Les TPS-PS-MS :**
 - **participation au projet de l'OCCE : Étamines.** Les élèves de la classe seront auteurs et lecteurs.
- **Les GS-CP :**
 - **lundi 9 mars 2015** : accueil des grands-parents dans la classe, témoignages de la vie autrefois, à la maison, à l'école, à la campagne, à la ville.
 - **fin mars** : visite du musée du bocage normand « ferme du Boisjugan » à Saint-Lô.
 - **retour des vacances d'hiver** : élevage de lapins, observation du poulailler, la reproduction vivipare/ovipare.
 - **cycle piscine** du 5 mai au 23 juin 2015.
 - **courant mai** : visite d'une ferme.
- **Les CE-CM :**
 - **le cycle piscine** du 24 février au 28 avril 2015.
 - **mercredi 25 février 2015** : participation aux rencontres course longue au stade Saint Guislain à Saint-Lô.
- **Les CE :**
 - **projet autour du jardin et des plantes.** Le jardin de la classe sera mis en place courant mars.
- **Les CM :**
 - **rallye lecture** en partenariat les professeurs de français du collège Pasteur dans le cadre de la liaison école-collège. Une rencontre sera programmée.
 - **du 20 au 29 mars 2015** : la classe transplantée à la montagne à Saint Sorlain d'Arves.
 - **courant juin** : participation aux rencontres sécurité-cyclisme.
- **Les 4 classes :**
 - **vendredi 6 février 2015 : Carnaval.**

Les élèves de Sainte Suzanne sur Vire viendront l'après-midi déguster les crêpes avec les élèves de Baudre.

 - **exercice incendie inopiné** courant mars.
 - **samedi 13 juin 2015, 17h, à la salle de cinéma de Condé sur Vire : spectacle de fin d'année**

Ce spectacle sera en 3 parties :

 - 1- Théâtre animé par l'association « Coup d théâtre à Baudre » (interventions TAP),
 - 2- Tableaux chorégraphiques : GR, danse, acrosport ...
 - 3- Chorale de 3 chants, accompagnée par William Girres à la guitare.

Le tout mis en scène par Adèle Vigier, artiste saint-loise.

7. Demandes

Retour sur les demandes au premier conseil d'école :

Baudre :

- demande de changer les cornes de brume, peu audibles lors de l'exercice incendie réalisé : ► fait.
- Document unique : U2, anti-pinces-doigts, ralentisseurs aux portes des toilettes des GS-CP et à la porte entre la garderie et la classe maternelle. ► sera fait pendant les vacances d'hiver et la porte d'entrée du couloir GS-CP en plus.

Sainte Suzanne sur Vire:

- demande de changer les cornes de brume, peu audibles lors de l'exercice incendie réalisé. ► commandées
- demande d'installer un tableau d'affichage donnant sur le parking de l'école. ► à l'étude, des problèmes techniques à résoudre, sera fait.

Équipement informatique pour le RPI :

L'équipement ENR vieillit, tombe en panne et nécessite des réparations coûteuses. Le renouvellement du parc informatique est nécessaire. Un budget de 10 000€ sur 4 années serait nécessaire pour rajeunir le parc informatique : mini-portables ou tablettes, un ordinateur de pilotage dans chaque classe, un Tbi sur chaque site.

Les 2 mairies sont d'accord sur le principe. Un devis a été transmis aux mairies. La priorité pour la rentrée 2015 : 4 portables, 4 souris sans fil et claviers sans fil.

► D'autres devis sont à l'étude. L'ensemble des devis seront soumis aux deux conseils municipaux.

Demandes pour l'école de Baudre:

- demande de rideaux occultants pour la classe maternelle afin de pouvoir utiliser dans de meilleures conditions le vidéo projecteur.
- les rideaux actuels seront déplacés sur les fenêtres à l'Est. De nouveaux rideaux occultants équiperont les fenêtres au Sud.

Demandes pour l'école de Ste Suzanne s/Vire:

- demande d'installation de deux ralentisseurs aux portes d'entrées des blocs sanitaires pour la sécurité des élèves et aussi dans un souci d'économie de chauffage. ► accord

Intervention Mme André, présidente de l'APE :

Bénéfices réalisés par les actions de l'APE :

- vente de paniers de légumes : 900€
- marché de Noël : 360€
- vente de grilles « galette » : 700€

Prochaines manifestations :

- bourse aux jouets et puériculture : dimanche 22 mars 2015 à la salle des fêtes de Sainte Suzanne sur Vire
- soirée barbecue, poursuite de la soirée « spectacle de fin d'année » de l'école : samedi 13 juin 2015 à l'école de Sainte Suzanne sur Vire

Interventions diverses :

- Mme Margueray intervient pour évoquer les difficultés rencontrées lors de la sortie des élèves le mercredi midi. Un dysfonctionnement existe sur le timing : le temps d'enseignement finit à 11h45 et le car de ramassage scolaire part à 11h45. Il est stipulé dans le règlement du Sigas que les enfants non repris par leurs parents à 11h45 prendront le car pour aller à la garderie de Baudre. Mme Margueray signale que le car est parfois parti un peu avant 11h45 avec des enfants n'ayant pas à prendre le car, ce qui occasionne un trajet supplémentaire aux parents. Mme Margueray demande à ce que les horaires de l'école ou du car soient revus.

Les élus rappellent que :

- les horaires du ramassage scolaire sont fixés par le conseil général et sont stricts pour le chauffeur du car.
- modifier les horaires de classe implique de revoir aussi l'heure de début des cours et de perdre l'homogénéité de l'organisation actuelle.
- les parents sont tenus de reprendre leurs enfants le mercredi midi à 11h45 précises car il n'y a pas de garderie à Sainte Suzanne sur vire. A 11h45, l'école est fermée. Le rapatriement des enfants non repris à l'heure par les parents a été mis en place dans un souci de sécurité pour les enfants afin qu'ils ne restent pas seuls à attendre sur le parking.

► Mme Dubourg se renseignera auprès du transporteur pour demander si un départ de la navette à 11h48 serait possible, ce qui réglerait le problème.

- Les élus évoquent de revoir les budgets alloués au fonctionnement des classes ainsi que les subventions allouées aux projets pédagogiques. Le financement des TAP demande des efforts financiers difficiles à surmonter pour les communes.

► La directrice demande à être associée à la répartition des postes afin d'honorer les projets déjà lancés cette année scolaire et programmer le fonctionnement des classes à la rentrée prochaine.

Fin de séance à 22h15.

3ème conseil d'école : le jeudi 18 juin 2015 à 20h à l'école de Sainte Suzanne sur Vire.

La directrice
Mme Mesnildrey.

La secrétaire,
M. Girres